

ARRETE MUNICIPAL n° 2026.35

Objet :
Réservation d'un espace public
Stationnement « Vélonecy »
parking du laudon

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ♦ Considérant la demande de M. Florent ULATOWSKI, chef de service « mobilités douces » du Grand Annecy pour le stationnement d'un véhicule de maintenance et la pose d'une tonnelle, parking du Laudon
- ♦ Considérant la nécessité de réserver un emplacement, afin d'assurer l'installation et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

Le Grand Annecy a autorisation d'occuper une partie du parking du Laudon au niveau de la piste cyclable entre les barrières en bois et le parking à vélos pour le stationnement d'un véhicule type fourgon et la pose d'une tonnelle dans le cadre d'un service de maintenance des vélos « Vélonecy » en location longue durée et ce les :

- Mercredi 01 avril 2026 de 14h à 19h
- Mercredi 06 mai 2026 de 14h à 19h
- Mercredi 03 juin 2026 de 09h à 14h
- Mercredi 05 août 2026 de 09h à 14h
- Mercredi 16 septembre 2026 de 14h à 19h
- Vendredi 02 octobre 2026 de 13h à 18h
- Mercredi 21 octobre 2026 de 13h à 18h

Article 2 :

Tout stationnement dans le périmètre réservé, hors celui prévu à l'article 1, sera considéré comme gênant au titre de l'article R.417-10 du code de la route.

Article 3 :

Le demandeur veillera à maintenir les lieux dans leur état initial.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : fulatowski@grandannecy.fr

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 02.03.2026

Le Maire
Michel BEAL

